



# GAZ DE SCHISTE

## Pour un développement durable et respectueux des citoyens et de l'environnement

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU  
BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT  
PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE  
RÉGIONALE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le 9 novembre 2010

## **1.0 Présentation de la Chambre de commerce régionale de Chaudière-Appalaches (CCRCA)**

---

La chambre de commerce de la région Chaudière-Appalaches regroupe dix-huit chambres de commerce locales dont celles de Lévis, St-Georges, Thetford Mines, Bellechasse, Montmagny, Beauceville, Disraeli, East-Broughton, Nouvelle-Beauce, St-Côme-Linière, St-Ephrem, St-Frédéric, St-Joseph-de-Beauce, St-Martin, Lotbinière, Est de la Beauce, Ste-Justine et Tring-Jonction.

La mission de la Chambre régionale est de représenter les chambres de commerce locales auprès de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), et des autres instances socio-économiques et politiques régionales et nationales.

De cette façon, la CCRCA permet à ses membres de travailler en synergie pour obtenir un impact régional plus important. C'est en somme une courroie de transmission pour les bons coups de chacune des chambres locales. Cela contribue à augmenter l'efficacité des représentations faites par le monde des affaires. Nous souhaitons contribuer ainsi plus activement au développement socio-économique de la grande région de Chaudière-Appalaches pour le mieux-être de tous ses citoyens.

## **2.0 Sommaire de notre position dans ce dossier**

**2.1** La découverte récente de gaz de schiste (Shale) au sud du St-Laurent, notamment dans Lotbinière laisse présager un potentiel intéressant de croissance de la richesse au Québec. Le respect des citoyens, de la ressource en eau potable et de l'environnement à proximité des opérations constitue un défi incontournable.

**2.2** Le développement durable de cette nouvelle filière énergétique devra être à la fois économiquement rentable pour toutes les parties prenantes incluant les collectivités environnantes, les propriétaires fonciers, les entreprises locales (dont les sous-traitantes), les municipalités, les gouvernements et, bien entendu, les promoteurs et investisseurs.

## **3.0 Nouvelle filière énergétique**

**3.1** Le gaz naturel constitue présentement environ 13 % de la consommation totale d'énergie au Québec. 100 % du gaz consommé au Québec provient de l'Ouest canadien.

La découverte de gaz emprisonné dans le shale (schiste) à plus de 1 000 mètres de profondeur et la possibilité de l'extraire par de nouvelles technologies comme le forage horizontal laisse entrevoir des perspectives intéressantes pour augmenter l'autonomie énergétique du Québec. La pureté du gaz prélevé à date semble prometteuse. L'absence de H<sub>2</sub>S, de CO<sub>2</sub>, de métaux lourds et de particules radioactives en feront un produit recherché pourvu que son coût d'extraction soit compétitif.

**3.2** Pourquoi avons-nous besoin de gaz naturel ? Compte tenu de sa grande efficacité énergétique (aux environs de 95%) et de sa combustion qui génère beaucoup moins de G.E.S.

que le charbon et le pétrole, le gaz naturel est voué à une avenir brillant dans les procédés industriels requérant beaucoup de chaleur. De même, pour le chauffage des espaces, le gaz est incomparable en terme d'efficacité et de rapidité de chauffe.

### **3.3 Si nous avons de l'électricité avons-nous besoin de gaz naturel ?**

Il faut utiliser la bonne source d'énergie au bon endroit. L'électricité est l'énergie la plus appropriée dans nos résidences pour l'éclairage, nos appareils électroménagers et électroniques. Dans l'industrie, l'électricité est essentielle pour activer les moteurs, les systèmes informatiques, les systèmes de surveillance, etc. Pour les transports, le pétrole est la source no 1 d'énergie dans les autos, camions, autobus, bateaux, avions, etc. L'utilisation accrue de gaz naturel dans les transports pourrait constituer une voie intéressante comme substitut à l'essence, au mazout ou au kérozène pour réduire les émissions de G.E.S et générer des retombées économiques au Québec.

## **4.0 Défis environnementaux et acceptabilité sociale**

### **4.1 La peur de l'inconnu**

Il est tout à fait compréhensible que certains citoyens expriment des inquiétudes face à cette nouvelle filière énergétique au Québec, surtout si les opérations de forage exploratoires se déroulent dans leur communauté. Le manque d'information adéquate a pu déclencher chez certains un réflexe de peur et de rejet de ces nouvelles activités. Peur de la contamination de l'eau souterraine, des sols et de l'air, perte de valeur des résidences, dommages au réseau routier et à l'environnement.

### **4.2 Nécessité d'un encadrement réglementaire**

Il va de soi que la coexistence d'activités à priori si différentes ne peut être atteinte sans un encadrement approprié. Les règles du jeu doivent être claires pour les citoyens comme pour les promoteurs qui doivent investir plusieurs millions de dollars avant de savoir si l'exploitation de gaz de schiste pourrait être rentable au Québec.

Nous sommes actuellement aux premiers balbutiements d'une industrie nouvelle qui n'en est qu'à la phase de l'exploration. Il faut donc encadrer adéquatement cette phase cruciale sans l'étouffer si le Québec veut voir émerger un jour une industrie qui rapporte des dividendes intéressants pour la collectivité.

## **5.0 Opportunités d'affaires**

### **5.1 Sous-traitance régionale**

La CCRCA est d'avis que les producteurs de gaz (actuellement plutôt des explorateurs) devraient maximiser le recours aux sous-traitants locaux et régionaux : entreprises de terrassement, camionnage, fournisseurs de matériaux, quincaillerie, services professionnels, etc. Un engagement ferme de chaque promoteur de maximiser les retombées économiques locales et régionales est essentiel pour convaincre la population du bien-fondé de telles activités dans les communautés.

## **5.2 Formation de la main-d'œuvre**

Des institutions d'enseignement comme le Cégep de Thetford ont montré un intérêt pour former des techniciens dans les technologies gazières. Ce Cégep forme déjà depuis plus de 40 ans des techniciens miniers, qui oeuvrent au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

## **6.0 Conclusion et recommandations**

**6.1** Le Québec a une chance unique de posséder dans son sous-sol un vaste éventail de ressources minières. La possibilité d'extraire dans le Sud du Québec du gaz naturel de grande qualité représente une opportunité unique qu'il ne faut pas gaspiller ni pour la population actuelle, ni pour les générations à venir. Les retombées économiques potentielles comme la création et le maintien de milliers d'emplois, de nouvelles sources de revenus pour les gouvernements sous forme d'impôts et redevances, l'émergence de nouvelles entreprises de services techniques et autres sont des incitatifs puissants à analyser avec soin cette filière énergétique.

**6.2** Par conséquent, la CCRCA recommande au gouvernement du Québec d'encadrer adéquatement (sans l'étouffer) l'industrie naissante de l'extraction du gaz naturel pour lui permettre d'évoluer dans le respect des populations et de l'environnement et de développer le potentiel économique réel des réserves de gaz dans le sous-sol du Québec.

**6.3** La CCRCA recommande aux entreprises impliquées dans la recherche et l'exploitation du gaz de créer en collaboration avec les représentants socio-économiques concernés des comités de maximisation des retombées économiques dans chacune des principales régions visées, dont Chaudière-Appalaches.

**6.4** La CCRCA recommande au gouvernement du Québec d'établir un régime de redevances réalistes sur l'exploitation du gaz de schiste et la mise sur pied d'un fonds souverain semblable au fonds des générations. Ces redevances devront prendre en considération la valeur de la ressource, les frais d'exploitation et les mesures de protection et de restauration de l'environnement.

**6.5** La CCRCA recommande au gouvernement du Québec d'accréditer un nouveau cours au Cégep de Thetford pour qu'il puisse former sans tarder le personnel technique requis pour les opérations d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste au Québec.

**6.6** La CCRCA recommande à l'industrie gazière et aux municipalités concernées d'établir et d'entretenir un dialogue constructif sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste sur les territoires ciblés.

MERCI

Pour info.

---

## Références

1. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Les enjeux environnementaux de l'exploration et de l'exploitation gazière dans les Basses-terres du Saint-Laurent, octobre 2010
2. Direction générale des hydrocarbures et des biocarburants (MRNF), L'exploration des shales gazifères des Basses-terres du Saint-Laurent, 9 septembre 2010
3. Caron, Régys, Gaz de schiste : la rentabilité encore loin d'être acquise, Journal de Québec, 7 octobre 2010
4. Cohen, Mard, ing., présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Gaz de schiste : rectifions le tir !
5. Association pétrolière et gazière du Québec, Déclaration d'acceptabilité sociale
6. Yergeau, Michel, Ex-vice-président du BAPE (1979 à 1984), Gaz de schiste : le BAPE, le bébé et l'eau du bain, Journal le Devoir, 4 octobre 2010
7. Chiasson, Claude, Gaz de schiste : attention de ne pas tuer la poule aux œufs d'or, Journal le Devoir, 3 octobre 2010
8. Journet, Paul, Gaz de schiste, l'UMQ propose aux municipalités de ne pas traiter les eaux usées, Journal la Presse, 2 octobre 2010
9. Gagné, Jean-Paul, Pas de confiance sans transparence, Journal Les Affaires, 2 au 8 octobre 2010
10. Dubuc, Alain, Gaz de schiste, Les sept questions qu'il faut poser, Journal la Presse, 1<sup>er</sup> octobre 2010
11. Arcand, Pierre, Ministre du MDDEP, L'expertise du BAPE pour assurer un développement durable, Journal la Tribune, 29 septembre 2010
12. Desjardins, François, Gaz de schiste, Le président de SNC-Lavalin presse le gouvernement de créer une commission, Journal le Devoir, 30 septembre 2010
13. Dubuc, Alain, Gaz de schiste, Le débat est parti tout croche, Journal la Presse, 29 septembre 2010
14. Savard, Luc, Gaz de schiste, L'importance de la neutralité du gouvernement, Journal la Tribune, 22 septembre 2010

15. Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, Gaz de schiste : la CRÉ de Chaudière-Appalaches annonce la formation d'un groupe de travail, Communiqué de presse, 17 septembre 2010
16. Larocque, Sylvain, L'exploitation du gaz de schiste réduira les émissions de G.E.S., dit Normeaudeau, Journal la Tribune, 17 septembre 2010
17. Riverin, François, Vers une nouvelle loi sur les hydrocarbures, Journal la Presse, 16 septembre 2010
18. Riverin, François, Production de gaz de schiste : premier test dès l'an prochain, Journal la Presse, 16 septembre 2010
19. Pelletier, Maxime, Travaux de prospection à Saint-Herménégilde, la population se dit méfiante mais ouverte, Journal la Tribune, 8 septembre 2010
20. Francoeur, Louis-Gilles, Gaz de schiste : Québec annonce de nouvelles mesures de contrôle, Journal le Devoir, 5 octobre 2010
21. Beauchamp, André, Ex-président du BAPE, Gaz de schiste, il faut donner au BAPE les moyens de faire sa tâche, Journal le Devoir, 5 octobre 2010
22. Francoeur, Louis-Gilles, L'industrie du gaz de schiste devant le BAPE, un début d'audience serin, sans Caillé, Le ministre de l'environnement dévoile une étude sur les risques potentiels, Journal le Devoir
23. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, mandat au BAPE – Pierre Arcand annonce la tenue d'audiences publiques sur l'industrie du gaz de schiste, Communiqué de presse, 29 août 2010
24. Côté, Charles, Gaz de schiste, Les usines d'épuration ne suffiront pas à la tâche, Journal la Presse, 8 octobre 2010
25. Fortin, Karine, Gaz de schiste, L'industrie devra forer 100 puits par année pour être rentable, Journal la Tribune, 8 octobre 2010
26. Francoeur, Louis-Gilles, Gaz de schiste, La production doit être rentable avant de hausser les redevances, dit SECOR, Journal le Devoir, 8 octobre 2010
27. Piché, Denis, Des visionnaires audacieux, Les entrepreneurs de l'industrie gazière méritent davantage de respect et de reconnaissance des québécois, Journal la Presse, 9 octobre 2010
28. Jolicoeur, Martin, Pendant que le Québec réfléchit, la Pennsylvanie agit, Journal Les Affaires, 9 au 15 octobre 2010
29. Joncas, Hugo, Du gaz « non conventionnel » pour électrifier le monde, Journal Les Affaires, 9 au 15 octobre 2010

30. Francoeur, Louis-Gilles et Shields, Alexandre, Gaz de schiste, Pas de feu vert social sans évaluation stratégique, Québec évoque la possibilité d'exporter une partie de la production gazière, Journal le Devoir, 13 octobre 2010
31. Francoeur, Louis-Gilles, Coûts liés à l'exploitation des gaz de schiste : Québec promet de dédommager les municipalités, Journal le Devoir, 14 octobre 2010
32. Shields, Alexandre, Gaz de schiste, Molopo fera des forages sur trois sites prometteurs, Journal le Devoir, 14 octobre 2010
33. Côté, Charles, Gaz de schiste : six puits autorisés d'un coup, Journal la Presse, 14 octobre 2010
34. Caron, Régys, Gaz de schiste, Pas de droit de veto aux municipalités, Journal de Québec, 14 octobre 2010
35. Saint-Pierre, Annie, Gaz de schiste, Le meilleur potentiel mondial, André Caillé prévoit un autre investissement de 100 millions de dollars l'an prochain, Journal de Québec, 14 octobre 2010
36. Chouinard, Tommy, Gaz de schiste, Normandeau rejette le demande des municipalités, Journal la Presse, 28 octobre 2010
37. Lafrance, Gaëtan, Comprendre sans saboter, Certains lobbys puissants ne cherchent qu'à bloquer tout développement du gaz de schiste au Québec, Journal la Presse, 28 octobre 2010
38. Dutil, Pier, Gaz de schiste, En Beauce.com, 28 octobre 2010
39. Larochelle, Luc, Gaz de schiste : deux sites d'exploration en région, Journal la Tribune, 4 septembre 2010
40. Cohen, Maud, (Présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec), Energie éolienne, gaz de shale, hydroélectricité...PENSONS COMPLÉMENTARITÉ !, Bulletin no 71 de Nov 2010 de l'OIQ , 4 novembre 2010
41. SECOR, Evaluation des retombées économiques du développement des shales de l'Utica, mai 2010
42. Letarte, Martine, Ressources naturelles : Vers une gestion responsable, Journal la Presse, 9 novembre 2010